

CYCLE MASTER - ENTREES DIRECTES
INSCRIPTIONS 2023/2024

Chères candidates, chers candidats,
Vous trouverez à la fin de ce document (page 5 et suivantes) les différentes listes principales des admis(es) au concours d'entrée à Sciences Po Lille par cycle master, ainsi que les listes complémentaires.

Si vous avez été admis(e) sur la liste principale, toutes nos félicitations.

Vous trouverez de la page 2 à la page 4 les démarches administratives à effectuer dès à présent pour vous inscrire à Sciences Po Lille.

**MAIS AVANT TOUTE CHOSE NOUS DEMANDONS
AUX CANDIDAT(E)S ADMIS(ES) EN LISTE PRINCIPALE (RENTREE 2023)
DE CONFIRMER ou D'INFIRMER**

le choix de venir à Sciences Po Lille, le plus rapidement possible et avant le :

Vendredi 07 juillet 2023 à midi au plus tard

En complétant le formulaire suivant : [Confirmer mon intégration en cycle master](#)

*Vous serez invité à choisir votre LVB (l'anglais en LVA étant obligatoire pour toutes et tous),
à réaliser un test de positionnement en langue d'une durée approximative de 20 minutes,
et à renseigner le résultat dans le formulaire de confirmation.*

Afin de nous permettre de prendre contact avec les candidates et candidats de la liste complémentaire, nous devons absolument recevoir votre désistement dans les délais demandés.



Toute absence de réponse à la date du 07 juillet 2023 midi vaudra renoncement

VOTRE INSCRIPTION EN CYCLE MASTER PAS A PAS : LAISSEZ-VOUS GUIDER...

Avant toute démarche d'inscription administrative, n'oubliez pas d'effectuer les formalités concernant la CVEC sur le site internet suivant :

Contribution à
la Vie Etudiante
Et de Campus

<https://www.messervices.etudiant.gouv.fr>

***Pensez à imprimer votre attestation d'acquittement
(Document obligatoire à nous fournir que vous soyez boursier ou non-boursier).***

1

LE CALCUL DE VOS DROITS (PAGE 3)

Procédez à la transmission des pièces pour le calcul de vos droits d'inscription. Attendez ensuite la réception par mail de la notification du montant à régler. Vous obtiendrez également des codes personnels (codes OPI et TAG). Ces codes vous permettront d'accéder à votre espace en ligne personnel.

2

VOTRE INSCRIPTION EN LIGNE

Connectez-vous sur la plateforme en ligne « PRIMO ENTRANTS » avec vos codes personnels OPI et TAG (accès par le site internet de Sciences Po Lille : <https://www.sciencespo-lille.eu/integrer/preparer-sa-rentree> « s'inscrire pour la première fois »). Munissez-vous de votre numéro INE, ainsi que de votre attestation CVEC. Suivez les instructions à l'écran. N'oubliez pas d'imprimer le récapitulatif final et notez bien votre numéro étudiant à 8 chiffres commençant par « 22 » utile pour l'étape suivante.

3

CONSTITUTION DE VOTRE DOSSIER ETUDIANT

Transmettez comme indiqué à la page 4 toutes les pièces justificatives mentionnées.

4

RECUPERATION DE VOTRE CARTE ETUDIANTE ET DE VOS CERTIFICATS DE SCOLARITE

Votre inscription administrative ne sera définitive qu'après le règlement de vos droits d'inscription et l'enregistrement de votre dossier administratif complet par Sciences Po Lille. Dès lors, votre carte étudiante ainsi que vos certificats de scolarité et de paiement pourront être édités. L'administration vous préviendra de leur disponibilité par courrier électronique, et vous pourrez les retirer auprès du secrétariat de votre cycle master.

Toute l'équipe de la scolarité vous souhaite la bienvenue à Sciences Po Lille

L'année universitaire commencera le **lundi 04 septembre 2023** par un **module d'intégration obligatoire** qui durera jusqu'au **vendredi 08 septembre 2023 inclus**.

Le programme sera disponible sur le site de Sciences Po Lille dès le **1^{er} septembre**.

Le premier semestre débutera le lundi 11 septembre 2023

Plus d'information sur la page : <http://sciencespo-lille.eu/integrer/preparer-sa-rentree>

ETAPE 1 :

CALCUL DES DROITS D'INSCRIPTION

Après avoir confirmé sur le formulaire poursuivre l'admission à Sciences Po Lille, vous devez procéder dès que possible à la transmission des pièces pour le calcul des droits d'inscription.

Afin que nous puissions évaluer le montant de vos droits d'inscription, vous devez vous connecter à [l'application de calcul des droits d'inscription](#) pour compléter le formulaire et transmettre via la même application, selon votre situation :

- Etudiantes et étudiants non boursiers : le ou les avis fiscaux 2022 (revenus de 2021) de vos parents et du vôtre en cas de déclaration séparée
- Etudiantes et étudiants boursiers : votre avis conditionnel de bourse 2023-2024 ou votre avis définitif 2022-2023

Pour celles et ceux qui ne désiraient pas communiquer leurs revenus, vous pourrez le signifier via le formulaire en ligne et vous engagerez ainsi à régler le montant maximum des droits d'inscription (4000 €).

Accéder à l'application de calcul des droits d'inscriptions

Les dossiers seront traités dans l'ordre d'arrivée.

Vous recevrez votre notification de droits d'inscription par email. Vous y trouverez également, les codes OPI / TAG qui vous permettront de réaliser votre inscription administrative en ligne (Étape 2).

Quelques informations utiles :

- [Grille d'évaluation des droits d'inscription](#)
- [Foire aux questions](#)
- [Dispositions particulières](#) (parents séparés, étudiants isolés, changements de situation...)

Votre contact pour l'évaluation de vos droits d'inscription : droits.inscription@sciencespo-lille.eu

ETAPE 2 :

Inscription et paiement des droits de scolarité en ligne :

<https://www.sciencespo-lille.eu/integrer/preparer-sa-reeuvre> « s'inscrire pour la première fois »

Préparez :

- Vos identifiants (OPI/TAG),
- Votre notification de droits de scolarité,
- Votre numéro INE (ou BEA),
- Votre attestation CVEC,
- Une carte bancaire (attention, vérifiez votre plafond de paiement auprès de votre banque), le paiement en 3 fois est proposé au moment du règlement.

ETAPE 3 :

CONSTITUTION DU DOSSIER ADMINISTRATIF

Dès votre inscription en ligne effectuée, déposez les justificatifs listés ci-après, en vous connectant sur la plateforme suivante :

<https://pieces-justificatives-inscriptions-administratives-iep.univ-lille.fr>

Pour vous connecter, utilisez votre numéro étudiant à 8 chiffres ainsi que votre date de naissance

Les formats de fichiers acceptés sur cette plateforme sont

JPEG, JPG, PNG ou PDF UNIQUEMENT

Taille maximale des fichiers : 2 Mo

ATTENTION pour chaque point ci-dessous, il n'est possible de déposer qu'un seul fichier, si vous avez besoin de déposer plusieurs pages dans une même catégorie de pièces justificatives, pensez bien à fusionner vos pages en un seul fichier.

Pour les non-boursiers :

- 1 photo d'identité **au format image .jpeg, .jpg, .png uniquement, pas de pdf**,
- Carte nationale d'identité ou Passeport,
- Justificatif de la validation de 180 ECTS (relevés de notes ou attestation ECTS),
- Attestation de recensement au Service National délivrée par la Mairie de votre domicile ou le certificat de participation à la Journée de Défense et Citoyenneté (JDC) / Journée d'appel et de Préparation à la Défense (JAPD).
- Attestation CVEC,

Pour les boursiers :

Les mêmes pièces que ci-dessus, auxquelles vous ajouterez :

- L'avis conditionnel de bourse du CROUS pour l'année universitaire 2023/2024 ou, à défaut, un avis définitif 2022/2023.

ETAPE 4 :

Une fois toutes ces étapes réalisées et validées par l'administration votre **carte étudiante** ainsi que vos **certificats de scolarité** et **de paiement** seront édités. Pour les dossiers traités au plus tard le 19 juillet, ces éléments seront envoyés par courrier postal à l'adresse fixe que vous aurez indiquée lors de l'inscription en ligne. Au-delà du 19 juillet, vous serez informé de la disponibilité de ceux-ci par courrier électronique, et vous pourrez les retirer auprès du secrétariat de votre cycle master.

**PROCEDURE D'ADMISSION EN CYCLE MASTER
RESULTATS D'ADMISSION – 2023**

**LISTE PRINCIPALE - RENTREE 2023
(par ordre alphabétique)**

NOM	PRENOM	MAJEURE
AZANZA	ALICE	BMV
BACHOLLE	CLEMENT	3AFA
BALLEREAU	JULIE	MRE
BARIETY	ITHIER	CEM
BLASSIAU	MARINE	PHD
BOUHSINA	RAYAN	SN
BOUKHOBZA	ANIS	AP
BOURBEY	UGO	CEM
CAZET	CLARA	GTU
CHABERT	MATHURIN	PES
CHARMETANT	TIPHAINE	GTU
CHASSAING	AMAURY	CEM
COLLET	BLEUENE	PHD
COUDERT	SARAH	PHD
DANTIC	CLARA	SIGR
DE TAUZIA	EMMA	PPE
DESMARET	HELENE	CEM
DHÔTE	PIERRE	APEU
DIARCIAL	MILO	SIGR

DUBOIS	ANTONIN	SIGR
DUCATEL	AMANDINE	PPE
DUPONT	CECILE	APEU
DURAND	CLEMENCE	GTU
FERRAND	DIMITRI	AP
FILLON	LORETTE	BMV
FROSSARD	ROMANE	AP
GIACOMONI	JEAN	AP
GIRARD	SIMON	PPE
GOHIER	JEANNE	PHD
GRAELLS	CHLOE	AP
GRAILHE	LISA	PES
GRIGNON DUMOULIN	JEANNE	APEU
GUIGNAUD	ELLYN	APEU
HASSLER	EUGENIE	CEM
JOZAN	VERONIQUE	MIC
KIVICI-PIREDDA	ILONA	SN
KLEIN	JEANNE	MIC
LABRO	OLIVIA	SIGR
LAGARDE	LOUISE	ASC
LAVAUD	COLINE	MIC
LE BARZIC	GEDEON	MIC
LE MOËL	ELIOTT	APEU
LEMOINE	LOLA	APEU

LEPERS	VICTOR	AP
LEROY	THEO	SIGR
LINCKER	ARNAUD	MRE
LOURIMI	BILEL	GTU
MACHU	LISE	MRE
MAILLARD	MATTHIEU	APEU
MARGUERITE	HELOISE	PPE
MAROTTO	ENZO	AP
MOULIN	AGLAE	MIC
MULIER	VICTOR	PPE
NEGRI	LOUISE	PES
NOLLA	CAMILLE	APEU
OUZILOU	CAMILLE	SIGR
PEPIN	BLEMIA	SIGR
PEREZ	FELIX	AP
PETIT	GASPARD	GTU
PLESSIS	OCTAVE	CEM
PORCEDO--ZIMMERMANN	TOM	AP
REINE	NOEMIE	AP
RENOUX	CLARISSE	PHD
ROIMARMIER	CARLA	AP
ROQUETTE	SIMON	MRE
ROUXEL	CLARA	MRE
SANCAN	ALEXANDRE	PHD

SARRETE	LISE	PES
SARTOUX	ZOE	PPE
TENSI	NAILA	GTU
TERNYNCK	TRISTAN	CEM
TROISSANT	LAURA	PHD
TURKI	RAHMA	SIGR
VANDEWALLE	LEANNA	SIGR
VANMEERVENNE	ALIX	MRE
VELLET	MARGOT	PES
VENTADOUR	SIRIHNE	SIGR
VIGNAL	SARAH	SN
VOSSAERS	AGATHE	MRE
YAICHE	LOLA	PES
YVON	ANNA	MIC
ZANE	JULIE	BMV

LISTE COMPLEMENTAIRE - RENTREE 2023			
NOM	PRENOM	MAJEURE	RANG LC
ANDURAND-CAVASSE	LOUIS	AP	LC-1
ANVARALY	HOUSSEN	PHD	LC-7
ASSOUAD	JOUD	AP	LC-6
BAELDE	JUSTIN	SN	LC-1
BIELER	ARNO	CEM	LC-2
CHRISTEN	ANAIS	MIC	LC-1

COSTAGLIOLA	SALOME	BMV	LC-2
CROCHEZ	CAMILLE	ASC	LC-1
DA SILVA	DELPHINE	AP	LC-3
DEJOIE	ALIX	APEU	LC-2
FRANCOIS	ALEXANDRE	PHD	LC-2
GIRAUD	CELIA	AP	LC-4
GOUBRAN	LAURA	PHD	LC-3
GUICHOUX	MARGUERITE	BMV	LC-1
LALOYAUX	ANOUK	PHD	LC-4
LE TREUT	LOU	PES	LC-2
LOISEAU	ANGELE	APEU	LC-1
MAISSA	LENAICK	GTU	LC-1
MARQUEZ PEREIRA	FELIPE ANDRES	PES	LC-3
MARTIN	MAUD	PHD	LC-5
MICHEL-BANNIER	MAELYS	CEM	LC-1
MONTIER	THOMAS	AP	LC-5
PENAUD	MANON	MIC	LC-2
PENDRIE	PRUNELLE	PES	LC-1
PORCHER	ANTONIN	PPE	LC-1
RAJAONSON	THIERRY	GTU	LC-2
TOUFFET	MARGAUX	AP	LC-2
VAREILLES	MARTIN	PHD	LC-1
VERNHES	SARAH	PHD	LC-6

LISTE PRINCIPALE - RENTREE 2024 (par ordre alphabétique)

* Sous réserve de la validation de 180 ECTS

Les candidats admis à intégrer le cycle master à la rentrée 2024 doivent s'inscrire pour la rentrée 2023 dans la formation de leur choix afin de valider les crédits manquants.

Ils seront recontactés par le service scolarité en fin d'année universitaire 2023-2024.

Aucune démarche n'est nécessaire cette année.

NOM	PRENOM	MAJEURE	RENTREE
ANDRE	CALYPSO	PHD	2024*
BOULARD	EMELINE	GTU	2024*
BRUNEL	APOLLINE	PPE	2024*
KAUFMAN	MARGUERITE	GTU	2024*
LORTON	POM	PPE	2024*
MAGRON	SAYOKO	MRE	2024*
NORET	ANOUK	SIGR	2024*
PERNOT-MASSON	CLAIRE	GTU	2024*
ROCABOY	ILONA	APEU	2024*
SZALAJSKI	THEO	SIGR	2024*
TAREL	NOE	BMV	2024*
VERARDO PIQUER	MAHEE	MIC	2024*
ZEYS	NINON	AP	2024*

LISTE COMPLEMENTAIRE - RENTREE 2024

NOM	PRENOM	MAJEURE	RANG LC
AGAZZI	PAULINE	PHD	LC-2
IGNATOVITCH	ANNE-CHARLOTTE	PHD	LC-3
VERAN	ELISE	PHD	LC-1